

# La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 18 mars 2024 - 1,50 €

N° 75

## De Gaulle

L'amiral Philippe de Gaulle est décédé dans la nuit du 12 au 13 mars derniers à l'âge de 102 ans à l'Institution des Invalides à Paris. Une cérémonie officielle a été organisée le 20 mars à l'Hôtel des Invalides, pour une fois utilisée à bon escient, suivie de l'inhumation dans le caveau de la famille de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises, en Haute-Marne, où repose déjà son épouse Henriette.

Seul fils du Général de Gaulle, il a dû conduire sa vie dans l'ombre tutélaire de son illustre géniteur.

Né le 28 décembre 1921 à Paris, Philippe de Gaulle a été très jeune attiré par une carrière de marin.

Il sort de l'École navale en 1940 alors que la Deuxième Guerre mondiale a commencé et que son père a déjà rejoint Londres où il le retrouve peu après l'appel du 18 juin. Il est affecté sur différents bâtiments de la France libre et participe à plusieurs engagements contre la flotte allemande.

À partir de 1944, il commande un peloton du régiment blindé de fusiliers-marins au sein de la Deuxième Division blindée et participe à la Libération de Paris avant d'achever la guerre en Allemagne. Il reçoit la Croix de Guerre 1939-1945 des mains du général Leclerc mais ne sera jamais fait Compagnon de la Libération bien qu'il fût, selon Geoffroy Chodron de Courcel, aide de camp du Général de Gaulle à Londres, le premier compa-

gnon de son père. On sait en effet à quel point le Général ne voulait accorder aucune faveur à sa famille, mais ce fut sans doute une blessure pour Philippe de Gaulle qui n'en parla néanmoins jamais.

Après la guerre, il poursuit sa carrière dans la Marine nationale au sein de la force aéronavale avant de commander, en 1976, l'escadre de l'Atlantique puis, en 1977, la Commission permanente des essais. Promu amiral en 1980, il achève sa carrière au poste d'Inspecteur général de la Marine avant d'être admis en deuxième section en 1982. C'est au même moment qu'il dirige la délégation française chargée de

négoier la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer qui est signée à Montego Bay, à la Jamaïque, le 10 décembre 1982.

À partir de cette époque, beaucoup souhaitent lui voir jouer un rôle politique. Dix ans auparavant déjà, un petit parti gaulliste, le Centre des républicains libres, avait manifesté son désir de le voir accéder à la présidence de la République. En fait, il faudra attendre 1986 pour qu'il entre, plus modestement, au Sénat où il siègera, en tant que Sénateur RPR puis UMP de Paris, jusqu'en 2004.

Parallèlement, outre ses Mémoires accessoires, au titre évocateur, il a publié

plusieurs ouvrages consacrés à son père, ce qui constituait un exercice obligé pour lui, le contraignant néanmoins à s'effacer devant la stature historique de l'Homme de 18 juin.

« Je ne suis pas sûr qu'il ait aimé l'ombre dans laquelle il dut vivre, mais il l'accepta avec le sens du devoir qui était le sien », écrit

### SOMMAIRE

P. 1 De Gaulle. P. 2 Présidence. P. 3 Euthanasie. – Lectures. P. 4 La mort en face. P. 5 Budget. – Féminisme. P. 6 Prime. P. 7 Ukraine : Drapeau blanc. – À qui appartient la Lune ? P. 8 Théâtre : Araberlin...



■ **Commerce** : La marque anglaise de vêtements Superdry a fermé, le 1er mars, sa dizaine de magasins dans l'Ouest de la France. Les personnels n'avaient pas été prévenus en amont. À Londres, le PDG de la société Superdry, Davidson Kemper, a jusqu'au 29 mars pour faire, avec l'aide éventuelle d'un fonds de pension américain, une offre de reprise des actions de l'entreprise qui est estimée à 40 millions de livres sterling. La chaîne de distribution de meubles Maisons du Monde a annoncé le 12 mars la fermeture ou la mise en franchise de 40 à 50 magasins sur 340 d'ici 2026.

Le 11 mars, le syndicat CFTD a assigné Carrefour en justice pour sa pratique, qu'elle juge illicite, de faire passer des centaines de magasins, qui étaient exploités en direct, sous le statut de franchisé locataire-gérant. Pour le syndicat, il s'agit d'une « restructuration déguisée » et à moindre coût. Les garanties pour les personnels ne sont en effet pas les mêmes (ils perdraient 2 300 euros en moyenne par an) et les contrats avec les gérants jugés léonins avec des redevances excessives. Depuis 2018, 305 magasins, dont 80 hypermarchés sont passés en location-gérance. Cela a concerné 23 000 salariés.

■ **Médias** : Le groupe Altice, propriété de l'homme d'affaires franco-israélien Patrick Drahi (opérateur téléphonique SFR) a annoncé le 15 mars avoir vendu sa filiale médias française à l'armateur CMA-CGM du franco-libanais Rodolphe Saadé pour 1,55 milliard d'euros. BFM, RMC, I24... changent ainsi de main. La dette de la holding de Patrick Drahi ap-

Philippe de Saint-Robert dans l'entretien qu'il a accordé au Journal du Dimanche le 16 mars dernier.

Le témoignage de Philippe de Gaulle est en effet précieux et irremplaçable car il était l'un des rares à connaître la personnalité intime du Général. À cet égard, il a apporté une appréciation inattendue par rapport à l'image communément associée au fondateur de la V<sup>e</sup> République. Dans *De Gaulle*, publié aux éditions France Loisirs en 1990, il écrit en effet : « *En dépit des apparats officiels, des froideurs de la souveraineté nationale, des réserves de la hiérarchie, auxquels est astreint celui qui doit assumer les plus hautes fonctions de la République au nom du peuple français, Charles de Gaulle aimait la simplicité dans sa façon de vivre en privé et il était doué d'une profonde sensibilité de cœur* ».

S'il était le seul fils de ses parents, l'Amiral Philippe de Gaulle et son épouse, née Henriette de Montalembert de Cers, avec laquelle il s'était marié en 1947 et qui est décédée en 2014, ont eu quatre garçons dont deux affichent des idées politiques non approuvées par la famille : Charles, qui a été député du Front national et Pierre, qui soutient aujourd'hui la Russie.

Preuve que les enfants n'appartiennent pas à leurs parents, ce que Philippe de Gaulle aura sans doute eu plus de mal à démontrer.

**Fabrice de Chanceuil**

## Présidence

L'intervention télévisée d'Emmanuel Macron le 14 mars a révélé un président

assez inhabituel. Clair sans être simplificateur, pédagogique sans apparaître donneur de leçons, il s'est révélé un bon politique en posant les termes de la question abordée. Celle-ci, au fond, visait à savoir jusqu'où on pouvait aller dans le soutien à l'Ukraine, avec ce leitmotiv qu'on retrouvait derrière les questions des deux journalistes, Anne-Sophie Lapix pour France 2 et Gilles Bouleau pour TF1 : comment rassurer les Français ?

Le Président a tenu son rôle, c'est-à-dire qu'il a assumé sa place de chef de l'État et des armées, n'esquivant pas ses responsabilités, tant nationales qu'européennes. Cette dernière dimension reste essentielle à ses yeux, et elle aurait d'ailleurs pu être confortée par une référence forte au Royaume-Uni qui, même en dehors de l'Union, reste la seule autre puissance militaire du continent dotée de l'arme nucléaire et d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'Onu.

Sans renier les entretiens qu'il avait voulu tenir avec Vladimir Poutine dans les premiers temps de l'« *opération militaire spéciale* » engagée contre l'Ukraine, il a su concéder un certain manque de fermeté initial, tout en se fondant dans quelque chose de plus collectif : « *nous avons mis trop de limites dans notre vocabulaire* ». Cela lui a permis de se montrer déterminé pour l'avenir : « nous avons un objectif : la Russie ne peut pas et ne doit pas gagner cette guerre ». Comme d'autres auparavant, il a bien compris avoir à faire à un régime menaçant de destruction la France et les autres pays occidentaux, tout en ne se gênant pas pour organiser des cyberattaques de plus en plus nombreuses. Sur ce

point, il pourra se prévaloir de ce que, selon un sondage Elabe pour BFM TV justement du 14 mars, 61 % des Français jugent Vladimir Poutine une vraie menace pour leur pays.

Ces considérations n'interdisent pas de penser à des calculs de politique intérieure, qu'il s'agisse du gouvernement par la peur ou de l'assimilation récurrente du Rassemblement national aux menées russes, d'autant qu'un sondage IPSOS datant d'il y a trois mois a montré que le RN pourrait obtenir à lui seul la majorité absolue à l'Assemblée nationale en cas de dissolution. On peut aussi redouter une simplification des enjeux aboutissant à une vision manichéenne et à une forme de populisme reposant sur la prétendue crainte d'un complot. Et comment ne pas regretter que le chef de l'État semble se désintéresser de la croissance, de l'énergie, de l'agriculture, de l'éducation et de l'immigration, pour ne rien dire de l'état de l'armée ?

Il n'empêche : depuis bien longtemps, le Président n'avait proposé d'objectif aussi défini en sachant expliquer les enjeux. Alors qu'il n'a connu ni les totalitarismes ni le rideau de fer coupant les Européens en deux, il a su exposer la situation et ses incertitudes, qui se situent en réalité à nos portes. À lui, maintenant, de trouver les moyens pour agir avec le reste de l'Europe.

**Jean-Gabriel Delacour**

## Euthanasie

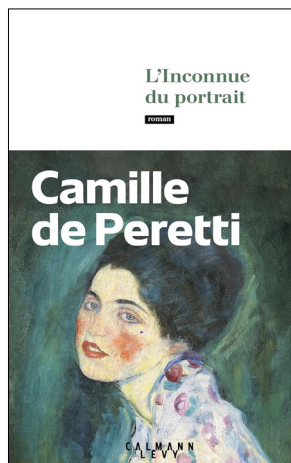
Le président de la République a annoncé « *en même temps* » aux quotidiens *La Croix* et *Libération* (10 mars) que le débat

devrait commencer au Parlement à partir du 27 mai. Il l'a donc lancé lui-même en commentant un projet de loi qui évoque la possibilité, pour la personne en fin de vie, de recourir à une substance létale dont l'administration est « effectuée par la personne elle-même ou, lorsque celle-ci n'est pas en mesure d'y procéder physiquement, à sa demande, soit par une personne volontaire qu'elle désigne... »

Ce qui est qualifié par ses partisans de « droit à mourir dans la dignité » est un nouveau marqueur de « progressisme » qui n'a pas provoqué beaucoup de réactions chez ceux qui auraient des raisons de s'y opposer, notamment parmi les soignants. L'effet de sidération est fort, et tous sont persuadés qu'ils auront contre eux l'essentiel du monde médiatique, voire des citoyens endoctrinés ou sans opinion sur un sujet qui fait peur...

Pour Claire Fourcade, la présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (Sfap), le moment de lancer cette réforme est pourtant particulièrement mal choisi : « Aujourd'hui, en France, 500 personnes meurent tous les jours sans avoir eu accès aux soins palliatifs, alors qu'elles avaient besoin d'être soulagées. Il nous semble que l'urgence, c'est d'accompagner toutes ces personnes » (France Info, 11 mars).

Il est clair en effet que dès que l'euthanasie (« bonne mort » selon l'étymologie grecque) entrera à l'hôpital, les soins palliatifs, qui en sont déjà le parent pauvre, risquent d'en pâtir sévèrement. Ce sera tout simplement une question budgétaire et d'organisation. On sait que le système de santé



## ROMAN

### Le modèle

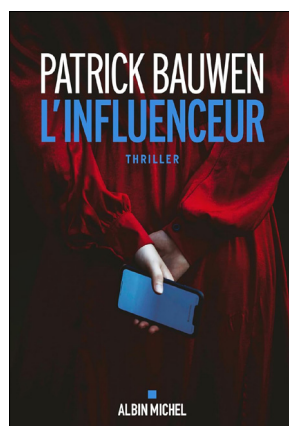
Qui est cette femme ? Nul ne le sait. Elle a servi de modèle à Gustav Klimt qui l'a peinte avant de retoucher la toile à la demande du commanditaire. Le tableau figure ensuite dans les collections d'un musée italien. Volé en 1997, il est retrouvé vingt ans plus tard. Camille de Peretti s'est transformée en enquêtrice pour imaginer le destin de la muse et du chef-d'œuvre. Au fil des pages de ce roman foisonnant qui traverse le vingtième siècle et nous entraîne d'Autriche en Amérique, gravite une foule de personnages attachants avec leurs secrets, leurs échecs et leur détermination. Il y a surtout Isidore. En 1919, il n'était qu'un pauvre cireur de chaussures de New-York désireux de croquer la vie à pleines dents, qui va se lancer dans la spéculation pour le pire et le meilleur.

« L'Inconnue du portrait », Camille de Peretti, Calmann-Lévy, 368 p., 21,50 €.

## POLAR

### Le piège

Sa passion pour la lecture, Lisa Leroy la partage sur Instagram. Ses chroniques



ont peu de followers mais parler des livres qu'elle aime lui permet d'aborder les soucis du quotidien. Cette façon de toucher le lecteur la fait remarquer par une agence de communication à la recherche de talents à développer. Hazel, la directrice, lui propose un contrat en or : faire le buzz autour de son site et catapulter son audience jusqu'à en faire une star du web.

Un engrenage pervers se met en place que Patrick Bauwen déploie avec jubilation. Bienvenue dans le monde impitoyable des réseaux sociaux.

« L'Influenceur », Patrick Bauwen, Albin Michel, 334 p., 21,90 €.

## ÉTHOLOGIE

### Animaux criminels

Les hommes ne sont pas les seuls à se faire la guerre. Les animaux aussi ont leurs conflits, souvent très violents. Ils se battent d'abord pour défendre ou agrandir leur territoire, parfois pour conquérir un partenaire sexuel ou affirmer une position hiérarchique.

Loïc Bollache nous introduit au cœur de batailles épiques, à la poursuite des fourmis guerrières, des canards violeurs et autres combats entre lions, hyènes



et lycaons. Mignons, les animaux. Pas toujours !

« Quand les animaux font la guerre », Loïc Bollache, HumenSciences, 240 p., 17 €.

## REVUE

### Parler français

Plus de 300 millions de personnes parlent le français dans le monde. Pour sa nouvelle formule, Historia revient douze siècles en arrière aux racines de notre langue. Né du latin populaire, le français s'est modifié sous l'effet de multiples influences. Il est devenu un patrimoine à protéger.

Autres sujets abordés : châteaux du Japon féodal, Hemingway, chasseur de U-boote, Sapho, poétesse du désir, Sainte-Hélène, Léonard de Vinci...

« Pourquoi parlons-nous français ? », Historia, mars 2024, 6,90 €. En kiosque.



procherait les 60 milliards d'euros à échéance 2027, dont 24 milliards pour les filiales françaises et presque autant pour les filiales américaines, et le groupe est fragilisé par un scandale de corruption au Portugal.

■ **Construction ferroviaire :** Depuis le 15 mars Alstom ne fait plus partie de l'indice du Cac 40 de la Bourse de Paris à cause de la chute de son cours du fait des difficultés rencontrées dans l'absorption de son concurrent canadien Bombardier. Il est remplacé par le groupe hôtelier Accor. Son nouveau président, Philippe Petitcolin, ancien directeur général de Sfr, sera nommé à l'issue de l'assemblée générale du 20 juin prochain, l'actuel PDG, Henri Poupart-Lafarge, restant jusqu'à nouvel ordre directeur général.

■ **Mariages :** Le 12 mars, l'Insee a publié les statistiques du mariage. 242 000 mariages ont été célébrés en 2023, soit autant qu'en 2022. Il y en avait eu 218 800 en 2021 et seulement 154 600 en 2020 du fait de l'épidémie de covid.

■ **Lait :** Le groupe Lactalis, premier groupe laitier mondial avec 28,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 85 000 collaborateurs, subit actuellement un contrôle fiscal qui a donné lieu à plusieurs perquisitions. L'administration enquête sur un éventuel système d'évasion fiscale passant par le Luxembourg. On évoque un possible redressement de 275 millions d'euros.

■ **Météo :** La tempête Monica des 9 et 10 mars a fait 6 morts dans le Gard, 1 dans

français manque de médecins et d'argent. Cela n'est pas arrivé tout seul, sans graves erreurs de choix de la part des politiques et de la profession. Aujourd'hui encore on voit, après le suicide de la médecine qui est résulté du *numerus clausus*, les effets dévastateurs de l'interdiction de redoubler la première année donnant accès aux professions de santé. Mais rien n'y fait ! Ou alors il faudrait remettre en cause des choses aussi sacrées que l'algorithme de Parcoursup et la haute idée que les soignants installés se font d'eux-mêmes...

Bref, plutôt que développer les soins, notamment palliatifs, on va se débarrasser de ces gêneurs qui demanderaient à être bien soignés jusqu'au bout et bien soutenus psychologiquement, s'ils pensaient que c'était possible. Il est vrai qu'avec une population très vieillissante, des retraites à souvent beaucoup moins de 2000 euros, des places en Ehpad au double ou plus, des familles complètement éclatées, il fallait bien trouver une voie de sortie budgétaire. Le président l'a trouvée. On dit parfois que c'est pour détourner l'attention de la Bérézina qui s'annonce pour les élections européennes et, plus vraisemblablement, parce que n'importe quelle autre réforme ou mesure coûterait un argent et des efforts imaginables à première vue.

Frédéric Aimard

## La mort en face

On sait Emmanuel Macron soucieux de réformes sociales allant dans l'air du temps et lui permettant à la

fois de se poser en paragon de la nouvelle morale et en politique réalisant une sorte de consensus national. Depuis le début de son premier mandat, le « jeune président » a cru pouvoir afficher une modernité faisant de Jupiter non seulement le maître des horloges mais aussi le garant du Bien.

Des méchantes langues pourront affirmer que, à défaut de se préoccuper du bien commun en collaborant avec les diverses formes de représentation des citoyens, il cherche en fait à imposer ses conceptions. Comme celles-ci relèvent d'une vision libérale-libertaire dans laquelle le souci des personnes et l'exercice de leurs responsabilités ne constituent pas la marque première, il avance en bousculant les gens et les événements, directement ou par l'intermédiaire de groupes qui lui sont dévoués. On le voit très bien avec le problème de l'euthanasie, même s'il répugne à employer le mot car sa formation lui a appris que le dire et le faire restaient très proches. Donc, il ne dit pas, mais contourne par une sémantique qui lui est propre.

Depuis plusieurs années, il y a eu toute une campagne préparatoire menée par un Comité consultatif national d'éthique qui a bercé le public avec les « situations de fin de vie » en prônant un « équilibre » entre le « devoir de solidarité envers les personnes fragiles » et le « respect de l'autonomie de la personne ». Mais derrière ces paroles, il s'agissait de permettre, c'est-à-dire de légaliser, l'euthanasie et le suicide assisté, considérés comme des marqueurs de la nouvelle société. Pour ce faire, ont été marginalisés les deux groupes les plus attachés au respect de la vie

jusqu'à son ultime moment, les confessions religieuses – pour lesquelles toute personne comporte une dimension spirituelle, sans doute plus importante en fin de vie – et les personnels hospitaliers – qui savent ce que représentent les soins palliatifs.

Alors, contrairement à ce qu'il proclame, le chef de l'État, qui se prend une fois de plus pour le législateur suprême, ne regarde pas « la mort en face », mais l'évacue en ne craignant pas de la précipiter. Des procédures peu précises permettront l'arrêt des soins et les candidats au suicide seront abandonnés à leur sort. En plus, cela permettra de solides économies dans le domaine de la santé publique, donc dans le budget national qu'on ne sait trop comment raboter.

Nous aurons donc droit à de belles digressions sur la « loi de fraternité » qui va enraciner la culture de mort dans le quotidien, d'autant plus facilement que cela se déroulera dans un cadre dit médical. On y ajoutera certainement une dose de ce sentiment de culpabilité qui s'est tant développé en Occident pour que l'« aide à mourir » soit demandée par ceux qui se sentiront de trop, gênants et coûteux dans une société qui refuse de regarder la mort en face.

Jean Étèveaux

## Budget

Après avoir fièrement annoncé que l'inflation était maîtrisée et que la France allait retrouver le plein-emploi, Bruno Le Maire s'est résolu à dire que l'économie française ne se porte pas si bien. Le ministre de l'Économie a donc annoncé

en février un plan d'économies immédiates portant sur 10 milliards. Début mars, on apprenait en lisant la presse financière que le gouvernement cherchait au moins 20 milliards d'économies supplémentaires à réaliser sur le budget de 2025.

Cette première surenchère négative n'a pas suffi car on a en effet constaté une brusque chute des rentrées fiscales. Par la voix de son premier président, Pierre Moscovite, la Cour des comptes a annoncé que ses propres calculs impliquaient une purge de 50 milliards si l'on voulait atteindre la réduction du déficit à 3 % du PIB promise par Emmanuel Macron pour 2027. Cette déclaration a suscité un vif émoi à Bercy où l'on tente de diluer la potion présentée par la Cour des comptes. On laisse entendre que le chiffre lancé par Pierre Moscovici est excessif et qu'on fera des économies sans avoir besoin d'imposer au pays une cure d'austérité.

Aucune précision n'est donnée sur les secteurs qui feront l'objet de coupes budgétaires mais le jeu classique des pressions a commencé. Par la voix de son président, le patronat a déclaré qu'il n'était pas question de toucher aux subventions et aux aides que reçoivent les entreprises ; des députés de la majorité demandent qu'on ne touche pas aux crédits de l'enseignement, de l'écologie et de la sécurité publique ; Bercy affirme qu'on préservera les services publics et la santé en réponse aux sondages qui montrent qu'une majorité de Français souhaite la réduction de la dette publique mais la sauvegarde des services publics et des hôpitaux...

Placé devant des exigences contradictoires, Bruno Le

Maire pourrait annoncer des hausses d'impôts pour les plus aisés. Mais le ministre s'y refuse pour l'instant car il s'agit d'un tabou que nul, au gouvernement, n'est prêt à abattre. Il faudra donc arbitrer entre les groupes de pression, ce qui est difficile voire périlleux en période électorale. C'est dire que le gouvernement s'engage, sous l'œil de Bruxelles, dans une angoissante impasse.

Claudine Uzerche

## Féminisme

Âgée de 33 ans, Marguerite Stern reste une figure du mouvement féministe. Non seulement elle a appartenu au groupe des Femen, ce qui lui a valu arrestations et prison en Tunisie et au Maroc, mais elle a aussi mené de vigoureuses actions contre les féminicides, notamment sous forme de collages de slogans simples et donc percutants.

Or, cette militante vient, le 6 mars, d'être auditionnée à la direction de la police judiciaire de Paris, suite à une plainte déposée par SOS Racisme. Il lui a été reproché les propos suivants sur YouTube : « *Proportionnellement, les personnes issues de l'immigration africaine et moyen-orientale, des populations en majorité musulmanes mais pas uniquement, agressent plus les femmes que les Français de culture française. Je sais qu'on va me traiter de raciste et tout ça. Pourtant, il n'y a aucune idéologie dans ce que je dis. Ce sont des faits.* » Elle se fonde sur les chiffres de l'INSEE montrant que 18 % des personnes mises en cause par les forces de l'ordre sont étrangères alors qu'elles représentent 7 % de la popu-

lation en France, ainsi que sur les nombreux rapports attestant la surreprésentation des étrangers dans les agressions sexuelles. Mais, selon l'association antiraciste qui distribue les bons points, de telles assertions constituent une « *provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence* ».

En fait, Marguerite Stern représente un féminisme à caractère universaliste qui lui fait notamment affirmer que le voile, comme la prostitution, ne relève pas du libre arbitre. Plus fondamentalement, pour elle, être une femme ressort de la biologie ; elle nie donc la qualité de femmes aux transgenres qui étaient des hommes à la naissance. À partir de là, elle a été accusée de transphobie et, évidemment, d'accointances avec une idéologie « *ultraconservatrice* » et avec l'« *extrême droite* ». Après avoir été exclue de certains colloques, elle est donc maintenant poursuivie en justice.

Jean-Gabriel Delacour

## Prime

Pour les meilleures raisons du monde, l'éternelle tentation des politiques est d'orienter les décisions des acteurs économiques, en leur accordant des subventions ou des avantages fiscaux. Le « *quoi qu'il en coûte* » durant les crises de 2020 à 2022 aurait coûté, selon la Cour des comptes, 92,4 milliards aux contribuables. Le « *crédit d'impôt recherche et développement* » coûte 6 milliards par an à l'État, qui bénéficient surtout aux grandes structures. Si l'on additionne toutes les aides aux différentes entreprises, on arriverait, selon

l'Hérault et 1 en Ardèche, la plupart à cause du passage imprudent de ponts submersibles.

■ **Rugby** : Au tournoi des 6 nations, la France a battu l'Angleterre (33-31) le 16 mars, arrivant ainsi en deuxième position derrière l'Irlande.

■ **Personnalités** : Lors d'une élection municipale partielle le 17 mars, Stéphane Bern a été élu, avec 97,3 % des suffrages, conseiller municipal de Thiron-Gardais (Eure-et-Loir), village où il a restauré un collège royal qu'il habite.

■ **Enseignement** : Un arrêté du 17 mars prévoit la constitution, à partir de la prochaine rentrée scolaire, de groupes à effectifs réduits « constitués en fonction des besoins des élèves » en classe de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pour les mathématiques et le français.

## La Nation Française

hebdomadaire

directeur de  
la publication :  
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip  
60, rue de Fontenay  
92350 Le Plessis-Robinson  
Siret 418 382 149 00015 Nanterre

TVA intracommunautaire  
FR21418382149  
ISSN 2967-2988  
Imprimé par nos soins.

le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé), un organisme commandité par la CGT, au chiffre de 157 milliards d'aide par an.

Cela pose de nombreux problèmes. Les entreprises subventionnées deviennent dépendantes de ces primes. D'autant plus que, pour pouvoir les accorder, l'État doit ponctionner l'économie avec un taux d'imposition qui est l'un des plus élevés de tout l'Occident : 48 % du produit intérieur brut selon Eurostat, juste derrière le Danemark. Finalement, certaines décisions industrielles sont prises en dehors de toute rationalité commerciale, juste pour bénéficier de primes et échapper à l'impôt... La compétitivité de nos entreprises ne risque pas de s'améliorer ainsi.

Mais les particuliers sont également concernés par cette chasse à la prime. Combien d'investisseurs immobiliers sont aller acheter un bien qui ne leur plaisait pas tant que cela, mais qui bénéficiait de substantielles remises fiscales ? Des promoteurs ont conçu des programmes entiers correspondants à ces critères. Le résultat n'est pas toujours satisfaisant, d'autant plus que l'État a multiplié les contraintes et les « pièges » afin de récupérer sa mise, au moment de la mise en location ou de la revente du bien, par exemple...

Mais combien également ont fait changer une chaudière à gaz ou acheté une voiture électrique pour ne pas manquer une prime sans laquelle, ils auraient fait autrement ? Mais là, nous dira-t-on il s'agit d'un enjeu écologique. Alors, il faut se taire, même si, en termes de bilan carbone, le passage au tout électrique est pour l'instant problématique, dans

l'attente de progrès difficiles à prévoir. Quant à l'isolation des logements, les panneaux photovoltaïques, ou les pompes à chaleur, les objectifs claironnés ne sont pas atteints et on assiste à un recul des ventes dans toute l'Europe. On a certes créé une demande par des avantages considérables et une propagande énorme. Mais il n'y a pas grand monde pour fabriquer les matériels nécessaires. Alors on importe, souvent depuis l'Asie... C'est coûteux de différentes manières et il y a de nombreux déçus. Les techniciens compétents pour faire les installations sont rares, sans parler du nombre d'escroqueries dont on a un écho effrayant chaque matin dans l'émission « *Ça peut vous arriver* » de Julien Courbet sur RTL.

L'orientation de la décision par la prime descend parfois très bas. On se souvient d'une prime de 50 euros pour faire réviser son vélo. Elle avait suscité des vocations de réparateurs d'un moment, installés parfois le long des pistes cyclables, mais ayant obtenu le droit de délivrer un document pour se faire rembourser une « réparation » trop souvent à la va-vite... Cet épisode a-t-il servi de leçon pour les promoteurs du label *Quali-Répar*, avec un budget publicité impressionnant ? Il s'agit d'une application de la loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) entrée en vigueur le 15 décembre 2022. Le « *bonus réparation* » consiste en une remise comprise entre 10 et 50 euros environ, à déduire sur la facture que vous fera un réparateur qui aura obtenu le label. Dix familles d'équipements sont concernées : équipement ménager ou informatique, outillage,

etc. Là encore, on a tenté de susciter une demande en essayant de convaincre les gens que ce n'était pas bien de remplacer un équipement défectueux par un autre tout neuf. Un choix pourtant souvent pratique, du moins quand les prix des produits importés ne cessaient de baisser.

Il y aurait eu 300 000 réparations effectuées avec cette prime depuis son instauration. Mais les réparateurs compétents labellisés sont-ils vraiment au rendez-vous ? Dans certaines régions, ce sont de grands distributeurs qui se sont arrogé le quasi-monopole du label. C'est bizarre. Et espérons qu'une telle prime n'a pas provoqué une augmentation proportionnelle des tarifs (ce que l'on a constaté de tout temps dans le bâtiment, par exemple avec la TVA réduite à 10 %).

Mais le gouvernement ne s'est pas arrêté là dans son élan : depuis le 1er janvier 2024, vous pouvez obtenir une prime de 7 à 25 euros pour faire réparer vos chaussures (en vrai cuir) ou de 6 à 15 euros pour faire recoudre un vêtement. Ce sera à l'artisan – car là on voit que des petites entreprises, certes encore peu nombreuses, ont réussi à se faire labelliser – de faire les démarches pour se faire rembourser... Mais tout de même, une prime pour faire changer un bouton ou une fermeture *Éclair*... Est-ce à l'État d'orienter ainsi nos moindres gestes ? Ne pourrait-on laisser le monde décider de ce qui est rentable et de ce qui ne l'est pas ?

Frédéric Aimard

## Épizootie

Rabaissé, le niveau de risque de la grippe aviaire en

France est désormais considéré comme « *modéré* » depuis le lundi 18 mars, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture en date du 16 mars.

C'est un soulagement pour les éleveurs de volailles et de canards, même si le spectre de cette pandémie ne s'éloigne pas entièrement. Au 16 mars, la France comptait dix foyers pathogènes contre 315 à la même date l'an dernier.

L'une des causes principales de ce spectaculaire rétablissement est la campagne de vaccination des canards, rendue obligatoire pour les élevages de plus de 250 animaux, hors reproducteurs.

Au total, ce sont 22 millions de canards qui ont reçu au moins une dose de vaccins depuis le mois d'octobre dernier dans notre pays. On ne sait toujours pas, en raison de contraintes budgétaires, si la vaccination sera étendue aux poules ou aux dindes. L'autre cause de ces bons résultats, c'est la moindre circulation de volatiles infectées.

Rappelons qu'entre 2021 et 2023, la France a dû abattre 30 millions de volailles contaminées par la grippe aviaire. Au-delà des traitements vaccinaux, la meilleure méthode de protection reste le développement des réflexes de biosécurité, c'est-à-dire la désinfection du matériel d'élevage, la réduction du nombre de points d'eau et l'éloignement des oiseaux sauvages des zones d'élevages via des filets ou des systèmes d'effarouchement. Il s'agit d'un véritable changement culturel qui progresse rapidement chez les éleveurs français.

Jérôme Besnard

## Le drapeau blanc

■ **Russie** : L'élection présidentielle a eu lieu les 15, 16 et 17 mars. Il y avait 4 candidats mais aucun enjeu. Vladimir a été réélu avec 87,9 % des voix avec un taux de participation de 74 %, selon les autorités russes.

■ **Russie** : Les installations de Danone en Russie, qui avaient été mises sous séquestre de l'État russe, ont été reprivatées, probablement pour les faire céder à bas prix à un proche du dirigeant tchétchène Ramzan Kadyrov.

■ **Haïti** : Le Premier ministre Ariel Henry, qui ne pouvait plus rentrer dans son pays à cause des menaces des gangs, a démissionné le 11 mars. Un « accord de gouvernance transitoire » a été mis au point par la Communauté des Caraïbes (Caricom) lors d'une réunion en Jamaïque associant des représentants de l'Onu, des États-Unis et de la France.

■ **Niger** : Le 16 mars, à l'issue d'une visite d'une délégation américaine qui s'est mal passée, le gouvernement putschiste a suspendu l'accord de coopération militaire avec les États-Unis, demandant le retrait immédiat des 1 000 soldats américains présents sur son sol depuis 2012 et la fermeture de la base de drones d'Agadez.

■ **Internet** : La Chambre des représentants américains ayant donné 6 mois à la société chinoise ByteDance pour vendre le réseau social TikTok a des intérêts non chinois, l'ancien secrétaire d'État au Trésor de Donald Trump Steve Munchin a déclaré le 14 octobre qu'il organisait un tour de table pour poser sa candidature au rachat. Le porte-parole

Le pape François est entré le 13 mars dans la douzième année de son pontificat. « *Que Dieu nous donne la force de vaincre cette folie de la guerre* », a-t-il déclaré à cette occasion. Le 9 mars, la télévision suisse RSI avait diffusé un entretien effectué le 2 février. En réponse à une question, il avait répondu : « *Je crois que le plus fort est celui qui voit la situation, pense au peuple, a le courage du drapeau blanc, pour négocier.* » Il appelait à une médiation d'une des puissances internationales, par exemple la Turquie.

L'Ukraine lui avait rétorqué : notre drapeau est jaune et bleu. Les Français avaient répondu de même aux offres de paix du pape Benoît XV en 1917 : notre drapeau est tricolore. Clemenceau ne s'était même pas donné la peine de répondre à la note du Saint-Siège.

François n'innove en rien. L'homme en blanc peut s'autoriser de tous ses prédécesseurs. Pie XII, pape diplomate s'il en fut, en dépit de toutes ses ambiguïtés, poussait encore à la négociation à l'été 1939 à propos de Dantzig. Jean XXIII publia en 1963 l'encyclique « *Pacem in Terris* ». Paul VI, tout en blanc, s'écria à la tribune de l'ONU pour la première fois, le 4 octobre 1965, « *jamais plus la guerre* », répété par trois fois. Son discours a été joint aux actes du

Concile Vatican II. Il a lutté sans relâche contre la guerre au Vietnam. Jean-Paul II, tout en jouant le rôle que l'on sait dans la chute du rideau de fer, s'est opposé jusqu'au bout à la guerre d'Irak en 2003, plaidant sans relâche auprès de George W. Bush.

François a condamné le président Poutine et le patriarche Kirill en des termes violents. Il en appelle à la force morale de l'Ukraine. Ne pas soutenir aveuglément l'escalade de la guerre ne signifie pas jouer dans la cour de Moscou. L'opposition à la guerre, qui est de plus en plus forte aux États-Unis, à commencer par les spécialistes des relations internationales, en témoigne. Ne pas être aligné sur les va-t-en-guerre trouve dans de nombreux cercles de réflexion, au Saint-Siège, et pourquoi pas la Turquie – au risque de faire lever les cheveux sur la tête de quelques envieux –, sans mentionner la Hongrie, une rationalité qui gagne en audience sans se confondre avec une quelconque vassalité à l'égard des pro-Poutine de service. Le Vatican invite au dépassement de soi et à la protection de la vie, Washington au calcul géopolitique, Ankara, et le Sud en général, à son intérêt bien compris. L'Europe doit y réfléchir à deux fois.

Dominique Decherf

## À qui appartient la Lune ?

De plus en plus d'États et d'acteurs privés se lancent à l'assaut de la Lune. La Russie, le Japon, la Chine, l'Inde, les États-Unis, notamment déploient des milliards de dollars pour s'implanter sur la Lune, souvent dans l'espoir de s'en servir comme base de départ pour Mars.

Il semble nécessaire que soient aménagés un cadre juridique et des accords internationaux pour éviter tout conflit. Parmi les réflexions, la recherche de minéraux et de glace d'eau dans un but commercial devient un objectif

commercial qu'il convient de réglementer. Même si rien actuellement ne fait craindre un conflit, prévenir c'est guérir, estiment les scientifiques. Jusque-là l'interaction des humains dans l'espace a toujours été réalisée dans un esprit de coopération et pacifiquement.

Actuellement il existe un cadre solide datant de 1967 pour l'exploration de l'espace extra-atmosphérique qui pourrait être renforcé par un cadre détaillé pour les activités sur la Lune. C'est ainsi que personne ne peut revendiquer un territoire sur la Lune, ni intro-

duire une arme nucléaire ou de destruction massive dans l'Espace. Pour l'heure la militarisation de l'espace n'est pas à l'ordre du jour. Autour d'Artémis, les Américains ont conclu des accords de partenariats avec de nombreux États, dont l'Europe, la Chine et la Russie ont fait la même chose de leur côté avec leurs amis.

Il est donc évident qu'il est impossible de privatiser la Lune, elle appartient à tout le monde, mais il est urgent de légiférer au plan mondial pour éviter toutes sources de conflits.

Philippe Buron Pilâtre

du ministère des Affaires étrangères chinois a estimé qu'il s'agissait d'une tentative de vol.

■ **Argentine** : Le Sénat a rejeté (42 voix contre 25), le 14 mars, le « méga-décret », dit DNU (« Décret de Nécessité et d'Urgence ») pris par le président Javier Milei pour déréguler l'économie argentine. Mais le DNU reste en vigueur tant que la Chambre des députés n'a pas confirmé son retrait.

■ **Pays-Bas** : Le constructeur naval français Naval Group a été retenu, avec son partenaire néerlandais Royal IHC, par le gouvernement néerlandais pour fournir aux Pays-Bas quatre sous-marins de type Barracuda (comme ceux que l'Australie a finalement renoncé à acquérir en 2021). Ils seront à propulsion diesel-électrique et leur tonnage sera de 3 000 tonnes. Le contrat doit être validé par la Chambre des représentants.

■ **Sénégal** : L'opposant politique Ousmane Sonko a été libéré le 15 mars à Dakar après 8 mois d'incarcération.

■ **États-Unis** : Le président Biden a déclaré le 14 mars son opposition à l'achat, pour 15 milliards de dollars, des aciéries U.S. Steel par leur homologue japonais Nippon Steel.

■ **Gaza** : Le Hamas a fait état d'une vingtaine de morts et de 150 blessés le 15 mars lors d'une distribution alimentaire à z-City. L'armée israélienne a démenti avoir ouvert le feu.

■ **Israël** : Le chancelier allemand Olaf Sholtz s'est rendu à Jérusalem le 17 mars.

Sur la scène, un banc. Pendant que le public s'installe, les comédien.ne.s discutent, de tout et de rien, comme des enfants en récréation. On la joue à 1,2,3 soleil... Musique. Ils se mettent à danser. Toujours des mots mêlés, tendus. Elle avait peur... Je suis allemande... Andrea Ferrer est maintenant seul sur scène, il porte un keffieh autour du cou. J'avais partir, j'avais partir, non, j'ai partir.

C'est Mokhtar, le frère d'Aïda. Il va disparaître, et sa disparition va faire exploser le monde d'Aïda.

Aïda est allemande. Avec son mari Ulrich, ils ont un fils, Kaïss. Aïda est née libanaise, Ulrich est un chef d'entreprise venu de l'extrême gauche. Dans sa veste élimée, il profite de ses déplacements professionnels pour coucher avec une de ses collaboratrices. Quand Mokhtar

a disparu, la police est venue perquisitionner l'appartement d'Aïda, l'a mise en garde à vue. Le torrent de suspicion et d'accusations qui s'est déclenché conduira Aïda à retourner au Liban, première étape vers...

Araberlin est un texte de Jalila Baccar, écrit en allemand dans les mois qui ont suivi le 11 septembre. Il raconte comment, sous l'effet d'une agression, une société ouverte et accueillante se concentre sur son noyau dur et rejette les autres. Y compris ceux qui vivaient paisiblement dans les couches les plus proches de ce noyau dur. Il raconte

Il a plaidé pour un cessez-le-feu durable alors que des négociations sur le sort des otages israéliens continuaient au Qatar.

■ **Libye** : Les dépenses publiques ont atteint le record de 165 milliards de dollars en 2023, essentiellement assurées par la vente de pétrole,

# Xénophobie

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

comment Aïda, rejetée par le monde qu'elle avait choisi, prend la route du monde qui l'accueille, l'amertume au bord des lèvres.

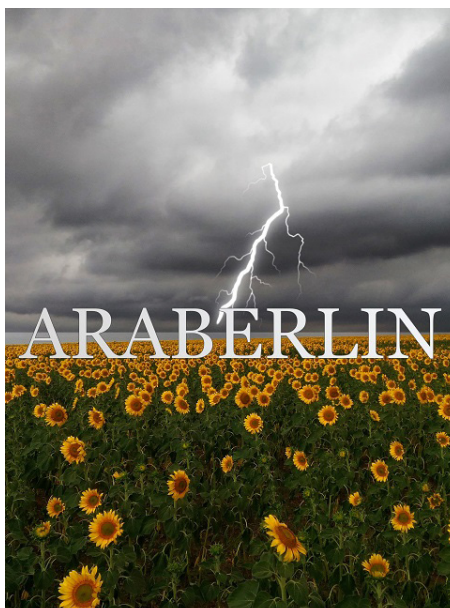
Il y a des mots qu'on voudrait ne pas employer : intégration, assimilation, radicalisation, fondamentalisme, ils sont au cœur d'Araberlin, ils sont la conséquence de la seule xénophobie. La peur de l'Autre. Cet

Autre qu'on accepte dans une vision extensive quand tout va bien, dont on réduit le périmètre d'acceptance quand la tension monte. La xénophobie et son cortège harcelant : suspicion, rejet, calomnie. Dans son texte, les personnages de Jalila Baccar citent à plusieurs reprises Les Justes de Camus. Ils pourraient également se référer à L'Étranger. Celui qui est différent, celui qui ne fait pas comme nous, qui est donc coupable. Un Meursault

qui refuserait son destin, qui reviendrait en boomerang dans la figure de ceux qui l'ont condamné.

Dans Araberlin, on croise une galerie de personnages autour du trio Ulrich-Aïda-Kaïss. Un policier, un journaliste, une dame patronnesse. Katia, la jolie fleuriste, amante de Mokhtar. ■

À la Comédie Nation jusqu'au 6 avril 2024. Samedi : 18 h 30. Durée : 1h30. Texte : Jalila Baccar. Avec : Farah Benamar de Saint Germain, Rémi Deswarte, Andrea Ferrer, Mayalen Uhalt, Thierry Caillibot. Mise en scène : Malika Zirari. Compagnie : Kalimat. Visuel : Malika Zirari.



## Abonnement à LA NATION FRANÇAISE

1 an = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip. Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

Paiement par virement possible. Rib sur demande.

[frederic.aimard@gmail.com](mailto:frederic.aimard@gmail.com)